



Ministère des Transports

Message de Monsieur le Ministre des Transports Henri GRETHEN

à l'occasion de la présentation le 19 juin 2003 à la presse du vidéo-clip et du spot de la chanson

« Firwat ? »

en matière de prévention des accidents de la route

10 morts sur les routes luxembourgeoises pour la seule période du 25 mai au 14 juin 2003. 10 morts en 20 jours !

Depuis le week-end passé les contrôles de police ont été renforcés pour ramener la discipline indispensable.

Au delà de cette mesure d'urgence, la sécurité des jeunes me tient particulièrement à cœur. En effet de nombreuses enquêtes au niveau européen ont relevé que le risque d'accident est deux à quatre fois plus élevé chez le jeune conducteur au cours des deux premières années de conduite.

Sous l'égide des Nations Unies, un panel de chercheurs internationaux s'était penché sur le phénomène du tribut élevé que les jeunes paient à la circulation routière. Il y a eu accord pour constater que le manque d'expérience de la conduite et le passage de l'adolescence à l'âge adulte constituent un cocktail dangereux dès lors qu'ils prennent la route.

Si les aspects psychologiques et sociologiques liés à l'âge et aux risques spécifiques que les jeunes constituent pour la sécurité routière n'offrent que très peu d'emprise pour les responsables du dossier de la sécurité routière, les dangers particuliers qui tiennent au manque d'expérience peuvent par contre être réduits par une politique de formation bien réfléchie.

La Commission européenne souligne dans son troisième programme d'action européen pour la sécurité routière, présenté début juin 2003, que parmi les 40.000 personnes qui décèdent chaque année dans l'Union Européenne (EUR-15) à la suite d'accidents de la route, les jeunes de 15 à 24 ans représentent, avec 10.000 tués, 25 % du nombre total

des victimes et que dans cette tranche d'âge, la mortalité sur la route est la principale cause de décès !

La situation est comparable au Luxembourg où depuis le début 2003, on compte déjà 4 tués âgés entre 15 et 25 ans. En 2002, 24,2 % (en 2001 29 %) des victimes tuées de la route avaient moins de 25 ans.

Dans le passé de nombreuses initiatives ont été prises sur le plan de la lutte contre l'implication des jeunes dans les accidents de la circulation, parmi lesquelles il y a lieu de citer en particulier:

- l'introduction de la période de stage pour les conducteurs novices ;
- l'obligation pour les jeunes conducteurs de suivre une formation post-permis au Centre de Formation créé à ces fins à Colmar-Berg ;
- l'introduction du régime de la conduite accompagnée.

Parmi les initiatives les plus récentes, il y a lieu de mentionner le projet de sensibilisation et d'éducation routières "Mobilité et Sécurité sur la Route" mis en œuvre à partir de la rentrée 2003/2004 dans les programmes scolaires des classes de 5ième(9ième) et de 3ième(11ième) respectivement de l'enseignement secondaire classique et technique.

Dans cette même logique, j'ai été volontiers d'accord pour aider les jeunes du groupe Gentle MC's afin de leur permettre de réaliser un vidéo-clip de leur chanson «Firwat ?», initiative prise par les jeunes pour inciter les jeunes à faire preuve de prudence et de modération au volant du véhicule conduit.

Le message de la chanson «Firwat ?» s'identifie à mes préoccupations. J'ai particulièrement apprécié le message de cette chanson qui n'a rien de moralisant ou de culpabilisant mais qui s'adresse à la raison et à la responsabilité de jeunes dans un langage qui est le leur. Il rappelle sans détour les conséquences fatales de l'extension à la conduite routière de l'atmosphère frénétique et fiévreuse des endroits de rencontre choyés par les jeunes pendant le week-end.

Le vidéo-clip sera diffusé à partir de demain sur la télévision tandis que le spot de 30 secondes fera son entrée au cinéma fin juin. Une seconde diffusion sera prévue pour la rentrée scolaire vers la mi-septembre.

Enfin, point n'est besoin de rappeler le rôle éminent qui revient à la presse pour véhiculer le message en vue de renforcer son effet auprès du public cible.

Je tiens dès à présent à remercier la presse pour l'aide précieuse qu'elle voudra nous accorder tout comme je voudrais exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont coopéré à la réalisation de ce vidéo-clip et du spot et particulièrement aux initiateurs de ce projet, les membres du groupe Gentle MC's.

Luxembourg, le 19 juin 2003

Henri GRETHEN
Ministre des Transports